

### **Consultation de la communauté autochtone par l'initiateur de projet**

Le ministère des Transports étant l'initiateur du projet, la consultation de l'initiateur a été conduite parallèlement à la consultation de la Couronne.

Dès le début de la consultation, le Conseil des Innus de Ekuanitshit a fait connaître son intérêt à réaliser les travaux d'enrochement. Le Ministère s'est engagé à signer une entente de collaboration avec la communauté d'Ekuanitshit afin de leur confier les travaux d'enrochement des berges de la rivière Mingan. Le projet d'entente de collaboration a été transmis au chef Piétacho le 4 octobre 2019 et deux rencontres ont eu lieu le 6 décembre 2019 et le 24 février 2020 afin d'en préciser les termes.

À la suite de la rencontre du 6 décembre 2019, une correspondance a été transmise au chef Piétacho le 17 février 2020 afin de transmettre l'information détaillée appuyant le positionnement du Ministère quant à l'identification des deux sections à enrocher sur les berges de la rivière Mingan et répondre aux préoccupations soulevées par la communauté.

À la suite de la rencontre du 24 février 2020, une correspondance a été transmise au chef Piétacho le 3 mars 2020 confirmant, comme il avait été convenu lors de cette rencontre, qu'il n'y aurait pas d'intervention à l'enrochement actuel et que le nouvel enrochement se ferait en deux sections non contiguës sur les berges de la rivière Mingan. Il était également confirmé que le Ministère s'engageait à faire un suivi fréquent à la suite de la réalisation des travaux des berges de la rivière Mingan et à intervenir afin de garantir la stabilité de l'ouvrage.

Les négociations pour le coût des travaux se sont échelonnées du 4 mars au 5 novembre 2020. Lors de ces rencontres, certains aspects de la modification de décret ont été discutés notamment la méthode de travail à utiliser pour réaliser les travaux en conditions hivernales et non hivernales afin de répondre aux exigences environnementales. La méthode de confinement des sédiments, les risques associés aux deux méthodes de confinement envisagées : big bags ou rideaux et la responsabilité de l'entrepreneur à démontrer l'efficacité de la méthode de confinement choisie ont également été discutés. Un conseiller élu représentait le conseil lors de ces rencontres. Lorsque le conseiller élu était absent, un courriel résumant les discussions de la rencontre lui était transmis. Aussi, des suivis ont été faits auprès du conseil les 28 mai, 16 juillet, 2 septembre et 23 septembre 2020. Une entente est finalement intervenue le 13 janvier 2021.

Parallèlement à ces discussions, deux rencontres ont eu lieu avec le Conseil des Innus de Ekuanitshit les 5 novembre 2020 et le 5 février 2021. Ces rencontres avaient pour objectif de discuter de projets qui pourraient être proposés par la communauté afin de compenser les pertes d'habitat du poisson qui seront occasionnées par le projet d'enrochement des berges de la rivière Mingan. La communauté a proposé un projet de compensation à MPO lequel pourrait être accepté à la suite de la caractérisation de l'habitat du poisson.